

Des espaces de vie faiblement irradiés et la liberté de choix

Manifeste pour une couverture du réseau mobile orientée vers l'avenir

1

Protection de la santé et de l'environnement grâce à un abaissement des valeurs limites

Compte tenu des dommages observés dans la pratique causés aux humains, aux animaux et à l'environnement par les rayonnements non ionisants, il est impératif que les valeurs limites soient abaissées. Une telle mesure est exigée par des médecins, scientifiques et spécialistes du monde entier depuis 20 ans. Les valeurs limites doivent être définies sur la base de critères athermiques et médicaux. Les Médecins suisses en faveur de l'Environnement (MfE) et la Résolution n° 1815 du Conseil de l'Europe revendiquent une baisse importante des valeurs limites.

2

Séparation intérieure et extérieure de la couverture réseau Internet et mobile

Les rayonnements du réseau public épargnent les habitations. Avec des antennes qui ne rayonnent plus depuis l'extérieur vers l'intérieur, il est possible d'abaisser les valeurs limites et de diminuer la puissance de rayonnement, d'autant plus s'il n'y a plus qu'un réseau de téléphonie mobile unique et homogène. Les appels et transmissions de données effectués à l'intérieur, que ce soit de façon câblée ou mobile, sont conduits via le réseau fixe à large bande.

3

Protection contre l'irradiation permanente et liberté de choix des moyens de communication

L'exploitation du rayonnement de toutes les technologies mobiles, notamment du wi-fi, épargne le voisinage grâce à des concepts d'installations et à des puissances de rayonnement adaptées. La possibilité de se connecter par câble est maintenue. Chaque appareil mobile doit offrir une fonction pour stopper facilement toutes ses émissions radio jusqu'à une réactivation volontaire.

4

Des espaces faiblement irradiés dans les domaines publics, les habitations et la nature

L'exposition privée, professionnelle et publique de la population doit être maintenue aussi faible que possible techniquement. Les catégories de personnes particulièrement sensibles doivent bénéficier de mesures de protection particulières.

5

Approvisionnement de base avec des services de communication par câble

La couverture à large bande avec la fibre optique permet d'assurer une couverture du réseau Internet sans rayonnement dans les bâtiments et les habitations.

6

Prise en considération des TIC dans la stratégie énergétique et les objectifs climatiques

Il est estimé que la consommation énergétique des technologies de l'information et de la communication (TIC) connaîtra un accroissement exponentiel de 20 à 50% d'ici 2030, malgré la meilleure efficacité des appareils.

7

Amélioration de l'information en ce qui concerne les risques et la protection

Avec le concours des organisations de protection des consommateurs et consommatrices, les institutions de formation de tous les degrés, les acteurs de la santé et la population doivent être informés de manière exhaustive des implications techniques, des risques sanitaires de l'exposition et des possibilités de réduire ces risques.

Depuis plus de vingt ans, des regroupements de médecins, groupes de scientifiques indépendants, biologistes en construction et associations pour la protection contre les rayonnements mettent en garde avec toujours plus d'insistance contre les dangers que les technologies mobiles font courir à l'homme, aux animaux et à l'environnement. En se basant sur des connaissances claires, tous revendiquent un

abaissement des valeurs limites de rayonnement. La santé de la population, la préservation des performances des personnes en formation et des professionnels et la protection de l'environnement doivent avoir la priorité absolue. La planification et la mise en œuvre de mesures légales correspondantes sont exigées pour encadrer l'entretien et le développement de l'infrastructure de télécommunication mobile.

